

Séance du 16 décembre 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, MM. Millet-Barbé, Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoipe, M. Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. Millet-Barbé, Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, M. Bergé à M. Aguerre, M. Ugalde à M. Barrère.

ABSENTS : M. Aguerre, Mme Loupien-Suarès.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : RENOVATION URBAINE - Installation de conteneurs enterrés avenue de Jouandin - Participation financière de la Ville.

Mme Chevrel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de la requalification des espaces publics et des pieds d'immeubles de la résidence Breuer, la Communauté d'agglomération Bayonne-Anglet-Biarritz a procédé en 2007 à la substitution des conteneurs de surface par des conteneurs enterrés dédiés à la collecte sélective des déchets.

Le coût de ces travaux s'est élevé à 239 390 € HT, la Communauté d'agglomération prenant 60 % de ce montant à sa charge, le solde étant à payer par la Ville de Bayonne.

Cette dernière ayant obtenu à ce jour l'ensemble des financements attendus pour l'opération de requalification des espaces publics avenue de Jouandin/avenue du 14 avril, sa participation aux travaux d'installation des conteneurs peut être actée à hauteur de 40 %, soit 95 756 €.

Je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à verser ladite participation à la Communauté d'agglomération au titre de l'exercice 2009.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.